

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

SYNDICAT D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU SUD-EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU 06 MARS 2015

Afférents au Comité Syndical	192
En exercice	192
Qui ont pris part à la délibération	98

L'an deux mille quinze

et le 06 mars

à 14 heures 30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur Bernard BESTEL

Date de la convocation

24 février 2015

Nombre de Membres présents : 98

Date d'affichage

06 mars 2015

Monsieur Christian BELLOY délégué de Saint Loup Terrier est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Objet de la Délibération

**AFFECTATION DES
RESULTATS DE
L'EXERCICE 2014
DU BUDGET
PRINCIPAL****AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2014 DU
BUDGET PRINCIPAL****VOTE :**

POUR : 98
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ces articles L2311-5 et R2311-11,

Vu l'instruction comptable M14,

Après avoir approuvé ce jour le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2014,

Le Comité syndical décide d'affecter les résultats tels qu'indiqués dans le tableau joint à la présente délibération, soit affectation à l'excédent reporté au compte 002, pour 562 289,32 €.

**DELIBERATION
N° 2015-03**

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,

Bernard BESTELaprès dépôt en Sous-
préfecture

Le :

et publication ou
notification

du : 06 mars 2015

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

SSE BUDGET GENERAL

RESULTAT DE L'EXERCICE 2014

FONCTIONNEMENT				
	AG	ER	ECLAIRAGE	TOTAL
DEPENSES	303 228,13 €	- €	- €	303 228,13 €
Opération d'ordre : dotation aux amortissements	38 995,37 €	- €	- €	38 995,37 €
TOTAL	342 223,50 €	- €	- €	342 223,50 €
RECETTES	285 722,08 €	- €	- €	285 722,08 €
Resultat de clôture exercice 2013	616 222,66 €	- €	2 568,08 €	618 790,74 €
TOTAL	901 944,74 €	- €	2 568,08 €	904 512,82 €
EXCEDENT	559 721,24 €	- €	2 568,08 €	562 289,32 €
DEFICIT				

INVESTISSEMENT				
	AG	ER	ECLAIRAGE	TOTAL
DEPENSES	9 312,00 €	- €	- €	9 312,00 €
Déficit clôture exercice 2013	- €	- €	- €	- €
TOTAL	9 312,00 €	- €	- €	9 312,00 €
RECETTES	3 599,00 €	- €	- €	3 599,00 €
Excedent clôture exercice 2013	265 507,52 €	41 781,98 €	39 961,81 €	347 251,31 €
Excédent de foncion. Capitalisé	- €	- €	- €	- €
Opération d'ordre : dotation aux amortissements	38 995,37 €	- €	- €	38 995,37 €
TOTAL	308 101,89 €	41 781,98 €	39 961,81 €	389 845,68 €
EXCEDENT	298 789,89 €	41 781,98 €	39 961,81 €	380 533,68 €
DEFICIT				

Restes à réaliser en dépenses	17 000,00 €	- €	- €	17 000,00 €
Restes à réaliser en recettes	- €	- €	- €	- €

RESULTAT DE CLOTURE	841 511,13 €	41 781,98 €	42 529,89 €	925 823,00 €
----------------------------	---------------------	--------------------	--------------------	---------------------

<u>AFFECTATION DU RESULTAT</u>				
	AG	ER	ECLAIRAGE	TOTAL
RF 002 AFFECTATION DU RESULTAT	559 721,24 €	- €	2 568,08 €	562 289,32 €
RI 1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT A CAPITALISER	- €	- €	- €	- €

<u>POUR INFORMATION</u>				
RI 001 EXCEDENT/DEFICIT D'INVESTISSEMENT AVEC RAR	281 789,89 €	41 781,98 €	39 961,81 €	363 533,68 €